

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1453

Artikel: Après la défaite...
Autor: Savary, Géraldine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après la défaite...

Le vote sur les initiatives AVS, tant dans son résultat global que dans ses différences géographiques, aura des conséquences sur le débat aux Chambres fédérales.

SANS AUCUN DOUTE, on peut être déçu. Mais à la mesure de l'engagement déployé dans la campagne, modéré il faut l'avouer. L'initiative lancée par les Verts, qui proposait d'introduire une retraite à la carte dès 62 ans, a été refusée par le peuple, avec 53,9% de non. C'est un constat d'échec, mais ce n'est pas un désaveu.

Un résultat qui signe cependant la mort, digne mais indiscutable, d'une retraite plus précoce pour les femmes. Il paraît qu'il faut tendre vers l'égalité et qu'ainsi on s'en rapproche – à pas de géant(e)s, visiblement. Oubliés les débats sur les doubles journées des femmes, les disparités salariales, la pénibilité dans certains secteurs professionnels à forte main-d'œuvre féminine. Aujourd'hui les femmes sont des hommes comme les autres. Plus ténaces même, puisqu'elles ont l'audace

de vivre plus longtemps que leurs congénères masculins. Par souci d'égalité, verra-t-on un imaginaire parlementaire proposer un jour de relever plus encore l'âge de la retraite des femmes pour leur faire payer cette impertinence?

Maintenant que les frontières entre les sexes s'estompent, voici donc que celles des langues se renforceraient, à tel point, prédit-on, qu'à terme en Suisse on ne parlera pas anglais mais qu'on communiquera à la belge, c'est-à-dire extrêmement mal.

La situation n'est pourtant pas nouvelle. De tout temps, les sensibilités romandes, alémaniques et tessinoises se sont régulièrement affrontées. Et depuis 1992, date qui marque le début du catastrophisme médiatique ambiant, pas moins de quatorze objets soumis à votations ont divisé le pays. Et si, la plupart du temps, le résultat tourne à l'avantage des Alémaniques, la mobilisation romande a quelquefois permis de faire basculer le vote dans l'autre sens (par exemple le refus de l'arrêté fédéral urgent sur l'assurance chômage).

Plutôt que de tomber dans une dramaturgie sur fond de guerre ethnique, il faut considérer les résultats de di-

manche dernier comme un signal fort adressé aux Chambres fédérales.

Des engagements à prendre

Le phénomène, certes préoccupant, du déchirement des communautés linguistiques autour du rôle de l'Etat et du maintien des prestations sociales devrait conduire les parlementaires à privilégier, lors des discussions en commissions, l'importance de l'unité confédérale. Les représentants alémaniques, majoritaires, ont le devoir d'y veiller (ils en ont quelquefois même le souci); et de s'assurer, dans l'élaboration de la 11^e révision de l'AVS, que toutes les sensibilités soient représentées.

D'autre part, le peuple a montré, lors des votations, sa volonté de s'engager dans la voie d'un système de retraite flexible accessible à tous les revenus. Les parlementaires devront donc donner à la 11^e révision de l'AVS ce que le Conseil fédéral lui avait refusé: l'égalité des salariés devant la mort, la reconnaissance du travail pénible, l'accès de la retraite flexible aux bas revenus. C'est tout ce qu'on peut envisager quand l'écume de l'après-votation se sera retirée.

gs

POST-CAMPAGNE

Contamination terminologique

La gauche helvétique dénonce régulièrement ce qu'elle nomme le démantèlement des assurances sociales. Le terme est bien sûr de combat, il vise à susciter la crainte pour mieux mobiliser les troupes. Mais il ne traduit pas la réalité puisqu'en français démanteler signifie abattre, démolir, raser.

Et voilà que les adversaires des deux initiatives populaires pour une retraite à partir de 62 ans se sont également approprié le terme pendant la campagne. En effet, le comité romand opposé à ces initiatives a appelé à refuser un démantèlement de l'AVS, que ne manquerait pas de provoquer l'abaissement de l'âge de la retraite.

Malgré ces sinistres augures de gauche et de droite, les assurances sociales manifestent une solide résistance. Mais quand vraiment elles subiront des attaques substantielles, quel mot faudra-t-il utiliser dès lors que le vocabulaire extrême sera usé jusqu'à la corde?

jd

Un numéro spécial

DOMAINE PUBLIC NE paraîtra pas vendredi prochain, pour mieux vous offrir le 15 décembre un *DP* 1454-1455 spécial à tous égards: par son contenu, mais aussi par sa diffusion exceptionnelle, puisqu'il sera encarté dans *Le Temps* du mercredi 13 décembre; que nos abonné-e-s (qui recevront leur exemplaire par la Poste ou par courrier électronique, bien sûr) ne nous en veuillent pas... Vous retrouverez votre hebdomadaire sur huit pages le 22 décembre, juste avant la pause de fin d'année.

Signalons aussi que nous avons réorganisé notre site Internet afin de le rendre plus performant encore. N'hésitez pas à le consulter.

réd.